



# AVIS PUBLIC

## CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2020

Lors de la séance ordinaire du 20 novembre 2019, le Conseil municipal a adopté le calendrier ci-après relativement à la tenue de ses séances ordinaires pour 2020, aux jours suivants:

- ❖ 15 janvier;
- ❖ 5 et 19 février;
- ❖ 4 et 18 mars;
- ❖ 1<sup>er</sup> et 15 avril;
- ❖ 6 et 20 mai;
- ❖ 3 et 17 juin;
- ❖ 6 juillet;
- ❖ 19 août;
- ❖ 2 et 16 septembre;
- ❖ 7 et 21 octobre;
- ❖ 4 et 18 novembre;
- ❖ 2 et 16 décembre;

Les séances ordinaires des mois de janvier à juin 2020 se tiendront à la salle des délibérations du Conseil municipal située au 18, boulevard Brassard, Saint-Paul.

Les séances ordinaires des mois de juillet à décembre 2020 se tiendront à la salle des délibérations du Conseil municipal située au 10, chemin Delangis, Saint-Paul.

Le début des séances est fixé à 19 h 30.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce VINGT-ET-UNIÈME jour du  
mois de NOVEMBRE deux mille dix-neuf.**